

Circuits courts: le collectif 5C

jeudi 13 juillet 2017 06h00 - L'Avenir



Objectif; renforcer les coopérations entre organisations de circuits courts.-EdA - Florent Marot

Le «Collectif 5C» rassemble des coopératives citoyennes mettant en réseau les producteurs et les consommateurs.

Suite à un appel à projet de l'Agence pour l'entreprise et l'innovation, le Bureau économique de la Province de Namur (BEP), en partenariat avec l'ASBL «5C», Propage-S (agence conseil en économie sociale) et Gembloux Agro-Bio Tech, ont été retenus pour développer le projet Collectif 5 C qui vise à favoriser les circuits courts dans le secteur agro-alimentaire.

Le Collectif 5C veut renforcer les coopératives de commercialisation en circuits courts par un échange de savoir-faire et, deuxièmement, par la mise en place de coopérations concrètes autour de projets impliquant plusieurs coopératives.

Cette collaboration se concrétisera au travers de différents projets:

- Le développement de la vente en ligne à destination des particuliers ou des professionnels;
- La coopération entre producteurs, pour créer des outils de transformation ou de conservation, des groupements d'employeurs ou de halls-relais;
- Le développement de magasins à la ferme et de magasins de proximité;
- La création de vitrines «circuits courts» dans les villes et pôles touristiques;

Le BEP se chargera d'animer les échanges pour créer des outils coopératifs par filière de production ou des outils transversaux, qui impliquent des acteurs de plusieurs filières de production. Le BEP veillera aussi à la création d'espaces vitrines «circuits courts».

Le Collectif 5C assurera le développement de l'e-commerce. Propage-S se chargera du réseau de magasins à la ferme et de magasins de proximité tandis que Gembloux Agro-Bio-Tech (et son Unité économie et développement rural, dirigé par le Professeur Kevin Maréchal) mènera des recherches sur l'économie circulaire et les circuits courts.

Outre le Collectif 5C, six autres projets ont été retenus par l'Agence de l'entreprise et de l'innovation. Chacun disposera de 150 000€ pour mener à bien ses projets, en vue de créer des filières courtes, locales, complètes et structurées pour rencontrer les besoins des citoyens et des consommateurs.